

Pollutions et avitaillement : les pêcheurs prescripteurs

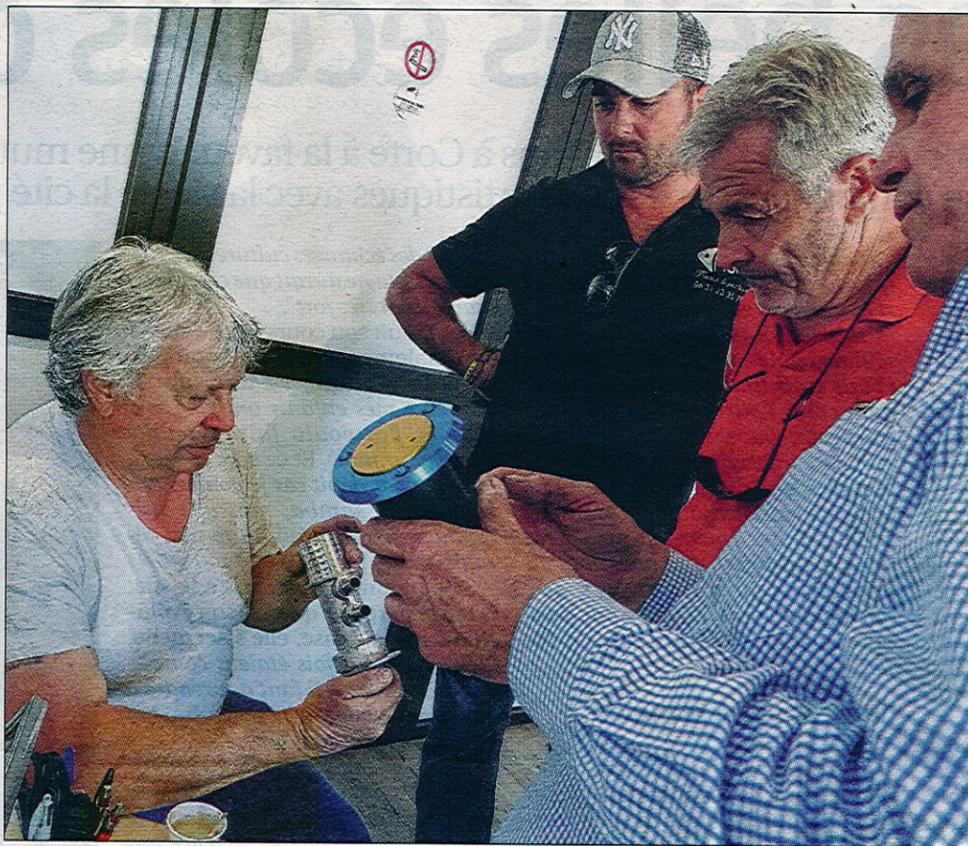
Un bouchon anti-débordements pour limiter les pollutions par rejet de carburant lors de l'avitaillement des bateaux ? Il fallait y penser. L'UPPC, l'Union des ports de plaisance de Corse, souhaite le démocratiser.

Ce samedi, Samantha Rossi représentait l'UPPC à la capitainerie de Calvi.

Elle avait donné rendez-vous à 14h30 aux pêcheurs de la prud'homme de Balagne pour leur présenter la nable qui équipera bientôt leurs bateaux: "L'idée est venue de notre président, qui est aussi maire de Sulinzara, Jean Toma. Il constatait ces pollutions dans le port de sa ville. Il a alors contacté Jean-Louis Dupond, qui a conçu le bouchon avec sa société DR Diffusion", explique-t-elle

Le même système que sur les voitures

"Le système est simple, d'après son concepteur : il s'agit de rajouter un tuyau pour que le dégazage ne passe pas directement dans l'évent mais se vide dans le réservoir avant de ressortir. Lorsque le réservoir est plein, il se crée une contrepression qui déclenche le pistolet avant le débordement"



Jean-Louis Dupond a conçu l'Econab via sa société DR Diffusion. Ce samedi après-midi, il a présenté aux pêcheurs balanins le bouchon qui équipera prochainement leurs bateaux. /PHOTO I.L.-P

2000m² pollués pour un litre de carburant

Quand on sait qu'un litre

de carburant pollue deux mille mètres carrés environ, on comprend vite l'utilité de cet objet. Le prix : non négligeable mais abordable au regard du coût d'un plein, soit 200 euros, et de réelles économies, en plus de la conscience écologique.

"Tant qu'à faire, une fois que je l'ai payé, le gazoil est mieux dans mon réservoir qu'à la mer" constate, pragmatique, Francis Navaro, pêcheur bien connu de la cité calvaie.

Pas forcément très bon public pour ce genre d'innovations, les pêcheurs semblent pourtant séduits par l'idée. "J'ai adhéré tout de suite, dès que j'en ai entendu parler" déclarait ainsi Eric Villain, premier Prud'homme de Balagne.

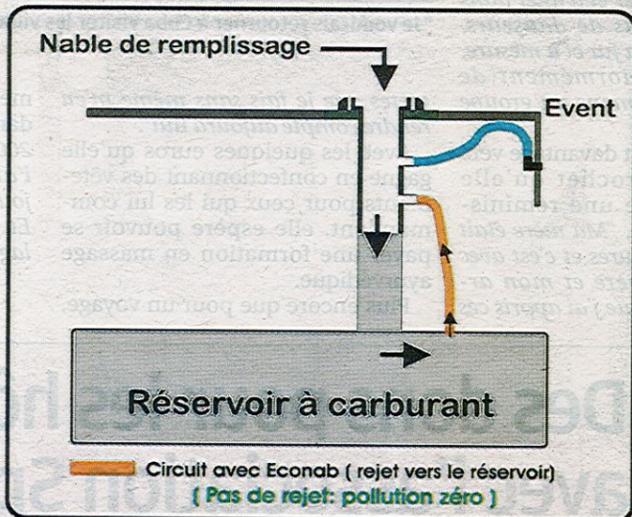
Une installation pas forcément simple

Un enthousiasme qui attendra toutefois la fin de la saison. Car l'installation du dispositif peut se révéler complexe selon le type de bateaux - et pas question de prendre le risque de devoir rester à quai trop longtemps.

"Les bateaux ne sont pas conçus pour recevoir ce deuxième tuyau. En fonction des cas, cela peut prendre un peu plus de temps" admettait Jean-Louis Dupond.

"Les pêcheurs sont prescripteurs auprès des plaisanciers, ce sont des professionnels de la mer, c'est pour cela que nous voudrions les équiper" ajoutait quant à elle Samantha Rossi.

Pour motiver les quelques-deux cents professionnels de la pêche en Corse, l'UPPC finance l'opération en partenariat avec l'Office de l'environnement de la Corse. Seule l'installation reste à la charge des pêcheurs. **I.L.-PAOLI**



L'installation d'un deuxième tuyau permet de renvoyer le débord dans le conduit. Le dégazage est effectué par l'évent.